



Le 27 Décembre 2022

Direction des routes

Dossier suivi par :
Nicolas MOREAU

Ref : NM/KA/4046

Objet : Avis sur demande de PC n° 036 127 22 S0012
Commune de MONTGIVRAY

DDT de l'Indre

8, rue du Gaz

BP 117

36200 ARGENTON-SUR-CREUSE

Par courriel en date du 14 décembre 2022, vous sollicitez l'avis du Département de l'Indre concernant la demande de PC n° 036 127 22 S0012 présentée pour la parcelle cadastrée section ZV n° 24, au lieu-dit « Le Patureau », sur la commune de MONTGIVRAY.

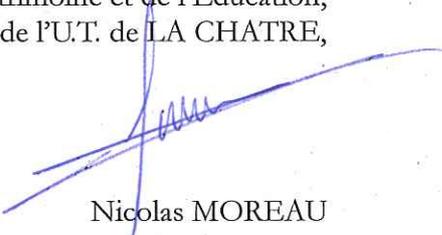
Le projet consiste en la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, un poste de livraison, cinq postes de transformation, un conteneur de stockage sur la parcelle concernée par la demande ; elle se situe hors agglomération. en bordure de la route départementale n° 927, dans une section où la vitesse est limitée à 90 km/h.

Un accès est positionné au droit du domaine public routier départemental dans une zone où les conditions de visibilité sont satisfaisantes. En conséquence, l'accès pourra être implanté tel qu'indiqué dans la demande de permis de construire.

Le projet prévoit également un recul des panneaux photovoltaïques de minimum 45 mètres par rapport à l'axe de chaussée et la mise en place d'un merlon de terre végétalisé entre le parc photovoltaïque et la chaussée afin de limiter la perception de cette installation depuis le domaine public permettant de minimiser les potentielles zones d'éblouissements.

Au vu de ces éléments, je vous informe que j'émet un avis favorable à cette demande.

Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
Pour le Directeur Général Adjoint des Routes,
des Territoires, du Patrimoine et de l'Éducation,
le Chef de l'U.T. de LA CHATRE,



Nicolas MOREAU

Copie : Christophe PILLOT/ Charles-Henri LENNE - Chefs de Base routière

Département de l'Indre

Unité Territoriale de La Châtre

2, rue Joseph Ageorges – BP 152 – 36400 La Châtre

Tél : 02 54 62 12 20 – Email : dgartpe-utlachatre@indre.fr – Site Internet : www.indre.fr